rer, que M. Ordonneau avait lancé un mandat d'amener contre Hainnaux !

Quels sont les comparses qui, au courant des intentions du juge, ont prévenu Jo à temps pour lui permettre de déménager ? »

...qui se constitue prisonnier

Paris, 25 mars. — A midi 45 exactement, Georges Hainnaux, dit « Jo la Terreur » s'est présenté à la Sûreté générale. L'inculpé qui était vêtu d'un élégant pardessus de sport gris clair et coiffé d'un feutre, s'est présenté en ces termes à l'inspecteur principal David qui venait de prendre son service à la permanence du contrôle général des recherches :

UNE VUE DE L'ÉTABLISSEMENT T.-M. SUTTON, A LONDRES, OÙ LES BIJOUX DE STAVISKY AVAIENT ÉTÉ GAGÉS. (Ph. France-Presse.)

— Je suis Georges Hainnaux. Je viens me constituer prisonnier.

L'inspecteur qui lisait précisément dans un quotidien, les circonstances de la fuite de « Jo le Terreur », croyant avoir mal entendu, fit répéter une seconde fois au visiteur la raison de sa présence, puis alerta aussitôt le commissaire Jobard. Ce dernier notifia à Georges Hainnaux le mandat dont il était l'objet.

Invité à s'expliquer sur sa disparition de son domicile de la rue du Dôme, Hainnaux répondit qu'il n'avait pas eu l'intention de se dérober aux recherches de la police, mais qu'il avait voulu simplement éviter d'être appréhendé chez lui.

Comme le commissaire Jobard s'étonnait d'une pareille susceptibilité, Hainnaux ajouta qu'il redoutait particulièrement le publicité que les reporters photographes auraient pu donner à son arrestation. Il convient d'ailleurs de préciser que « Jo la Terreur » attendit partiemment sur le trottoir de la rue des Saussaies, le départ des journalistes et des photographes avant d'aller se constituer prisonnier. Après avoir recueilli les déclarations de l'inculpé, M. Jobard fit conduire son prisonnier au Parquet par deux inspecteurs.

Le substitut de service, M. Pageoul, lui a fait subir l'interrogatoire d'identité, et lui a donné connaissance du réquisitoire de complicité d'escroquerie relevé contre lui. Il l'a fait ensuite écrouer en dépôt à la disposition du juge d'instruction, M. Ordonneau.

L'examen des bagages d'Hainnaux prouve que celui-ci est allé en Angleterre

Paris, 25 mars. — *Le Journal* (édition départementale) dit que l'examen

(Mondial Ph. Pr.)

Voici Mme ROMAGNINO *photographiée quel des Orfèvres, au moment où elle arrive au Palais.*

des bagages d'Hainnaux prouve que celui-ci « fait un voyage en Angleterre. Des valises qui ont été déposées par Hainnaux, chez M. Martini, l'une apportée samedi soir, est une malette bleue dont les étiquettes ont été soigneusement grattées, pas assez, cependant, pour qu'on n'y puisse lire encore quelques bribes de mots anglais : South qui vraisemblablement est la première syllabe du nom de la ville de Southampton ; puis deux lettres B B, un n° 939 ; via Paris-Nord. Un carton à chapeaux « également les étiquettes grattées. Il provient de chez un chapelier de Londres. Une autre malle qui se trouvait déjà chez M. Martini, depuis quelque temps, a également ses étiquettes grattées sur lesquelles on peut encore voir « Southern », première partie vraisemblablement du nom de la Compagnie de Chemin de fer « Southern Railway ».

Une perquisition dans un logement de « Jo »

Paris, 25 mars. — M. Ordonneau, juge d'instruction, a longuement perquisitionné dans le logement où « Jojo le Terreur » avait passé la nuit, afin de retarder l'exécution du mandat dont il était l'objet. Une malle dans laquelle se trouvaient divers documents a été saisie. Le juge a refusé de se prononcer sur la nature des manuscrits et objets qui ont été découverts. On suppose, étant donné la discrétion dont font preuve les enquêteurs, que ces documents présentent un assez vif intérêt.

Une seconde opération de justice a eu lieu, un peu plus tard, chez la mère de Georges Hainnaux, à Boulogne-sur-Seine.

Le corps de Stavisky est arrivé à Paris

Paris, 25 mars. — Le corps de Stavisky, à l'exhumation duquel il avait été procédé hier au cimetière de Chamonix, est arrivé ce matin à Paris, à 7 h. 05, en gare de Lyon. Le cercueil contenant la dépouille de l'escroc, qui avait été placé en tête de l'express venant de Genève, a été déposé dans un fourgon-automobile qui a aussitôt gagné l'Institut médico-légal aux fins d'une nouvelle autopsie.

(Ph. France-Presse.)

L'immeuble où habitait dans un appartement le conseiller Prince et, au premier plan, le kiosque du gardien d'où ce dernier aurait aperçu « l'homme au pardessus mastic ».

L'expert joaillier M. Seror est parti pour Londres

Accompagné par son secrétaire particulier, M. Bentolila, M. Seror, expert, s'est embarqué à la gare du Nord, par le « Pullmann » de 8 h. 02.

A son arrivée à Londres, M. Maurice Seror se rendra immédiatement à l'ambassade de France, où il conférera avec M. Pendepièce, commissaire de la Sûreté générale et arrêtera les dispositions à prendre demain matin.

M. Léon Daudet demande à être entendu par la Commission d'enquête à propos de la mort de son fils

M. Léon Daudet a remis au Palais-Bourbon, la lettre suivante adressée à M. Guernut, président de la Commission d'enquête Stavisky :

« La Commission d'enquête que vous présidez, reprenant les affaires criminelles telles que l'affaire Galmot où la Sûreté générale est en cause, j'ai l'honneur de vous demander à être entendu devant vous à l'occasion de l'assassinat

(Mondial Ph. Pr.)

M. Dumas, juge d'instruction, a maintenant comme adjoint le juge d'instruction GAREAU *que voici, photographié à son bureau.*

de mon fils Philippe Daudet, perpétré le 24 novembre 1923, mais la prescription ne sera acquise qu'en novembre 1935 en raison du procès Bajot par le commissaire Colombo à l'instigation des contrôleurs Lannes et Delanoe et du directeur Marlier. Ceci, si vous le voulez bien, car je m'absente de Paris aussitôt après les vacances de Pâques.

« Veuillez agréer, etc... »

Une saisie de tapisseries déposées par le sénateur Puis au Crédit municipal d'Orléans

Orléans, 25 mars. — Sur commission rogatoire de M. Ordonneau, M. Colin, juge d'instruction à Orléans, a saisi, au Crédit municipal, des tapisseries déposées en 1930 par le sénateur radical-socialiste. Puis il avait été prêté 30.000 francs sur ce nantissement.

Une perquisition au Crédit municipal d'Orléans

Paris, 25 mars. — Une dépêche d'Orléans donne les renseignements suivants sur la perquisition effectuée au Crédit municipal de cette ville :

« M. Colin, juge d'instruction au Parquet d'Orléans, s'est rendu à l'établissement du Quai Barentin, où il a saisi un grand nombre d'objets précieux. Un prêt de 31.000 fr. fut, en 1928, consenti sur ce dépôt. Depuis cette époque, le dépôt avait été renouvelé régulièrement par Hayote, mais le dernier de ces renouvellements, datant du décembre 1933, fut effectué par l'ex-directeur de l'Empire, ex-sénateur Puis, dont le nom vient d'être prononcé devant la Commission d'enquête.

Les objets saisis ont été placés sous scellés. »

NOTRE CONCOURS de la Plus Jolie Vedette

LA SUITE DES PREMIERS RÉSULTATS

4mes ex-aequo (chacun 3.000 francs) :

Tiberghien Arthur, 23, place de la Liberté, Mouscron ;
Guillemez Henri, 190, rue Pierre-de-Roubaix, Roubaix ;
Jouvenaux Jules, 47, rue de Strasbourg, Lys-lez-Lannoy.

(Ces trois personnes se partagent les 4me, 5me et 6me prix (5.000, 3.000 et 1.000 francs.)

7mes ex-aequo (chacun 1.000 francs) :

Aussens Gustave, 25, rue Marie-Buisine, c. Degraeve, 5, Roubaix ;
De Boever Louis, 23, rue des Architectes, Mont-Saint-Amand, à Gand.

9mes ex-aequo (chacun 834 francs) :

De Corte Nathalie, 8 bis, rue de Gibraltar, Leers ;
Vandaele Jeanne, 3, rue des Ogiers, Roubaix.
Glorieux Jacques, 121, boulevard Carnot, Mouvaux.

(Ces trois personnes se partagent les 9me, 10me et 11me prix (1.000, 1.000 et 500 francs).

(*A suivre.*)

Ces prix sont payables dans nos bureaux dès aujourd'hui, lundi, contre présentation d'une pièce officielle d'identité (livret de famille, carte d'électeur ou livret militaire).

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Canton de Raucourt (Ardennes)

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Inscrits: 1.380 — Votants: 1.304
Suffrages exprimés: 1.283
Ont obtenu:
MM. Turquais, rép.-de g. 766 voix ÉLU
Horemans, S.F.I.O. 513 »

Il s'agissait de remplacer M. Guillaume, radical-socialiste démissionnaire.

Canton de Champagne-Outon (Charente)

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Inscrits: 1.664 — Votants: 1.357
Suffrages exprimés: 1.314
Ont obtenu:
MM. Ménesplier-Lagrange, U.R.D..... 768 voix ÉLU
Ménard, rad.-soc... 546 »

Les élections italiennes

Rome, 25 mars. — Les élections se sont déroulées dans un ordre impressionnant, au milieu d'une ostmation de jour de fête. La participation a atteint 80 à 90 %.

Aux portes des sections de vote, de jeunes fascistes montaient une garde d'honneur. De jeunes fascistes ont parcouru les rues de la ville en camion, en brandissant des drapeaux et chantant des hymnes nationaux.

Dans les villes de province, pavoisées, on note le même caractère d'animation. Dans les ports, tous les bateaux ont hissé le grand pavois.

L'avilissement des cours du houblon

Paris, 25 mars. — A l'*Officiel* : M. Paul Gruet signale à M. le ministre de l'Agriculture que l'Allemagne, ne trouvant pas à écouler ses houblons chez ses brasseurs, alloue des primes de 40 marks aux 50 kilogs exportés, ce qui, en provoquant l'avilissement des cours, rend impossible la vente des produits français, et demande en conséquence l'établissement de droits compensateurs (question du 11 janvier 1934).

Réponse : A la suite des démarches faites par M. François Poncet, ambassadeur de France à Berlin, sur le demande du Gouvernement français, le Comptoir allemand des houblons a provisoirement supprimé les primes allouées à l'exportation en France de ces produits.

Le grand prix d'honneur des Fédérations de sauvetage

Paris, 25 mars. — Le grand prix d'honneur décerné, chaque année, par la Fédération nationale de Sauvetage et la Fédération internationale de Sauvetage vient d'être attribué, avec l'assentiment du président de la République française, à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, pour les grands services rendus à l'humanité par les 58 sociétés nationales de la Croix-Rouge, membres de la Ligue. Ce grand prix consiste en une magnifique coupe de Sèvres offerte par le Président de la République. Elle a été remise dimanche à MM. Couillet, Yamanouchi, vice-présidents du Conseil des gouverneurs de la Ligue, au cours d'une séance solennelle au Ministère de l'Intérieur.

L'affaire de la Mutualité du Nord

Une demande d'interpellation de M. Ramette, député communiste

M. Ramette, député du Nord vient d'adresser la lettre suivante à M. le Président de la Chambre des députés :

« Je vous informe de mon intention d'interpeller d'une part, M. le Ministre du Travail sur le scandale de l'Union départementale des Sociétés de Secours mutuels du Nord; d'autre part, M. le garde des Sceaux sur les raisons de l'impunité dont jouit scandaleusement M. Georges Petit, président de la dite Union départementale et ses comparses compromis dans cette affaire.

Une réunion du Conseil d'administration aura lieu mardi

On annonce que demain mardi il y aura une réunion du Conseil d'administration de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels.

On y désignera une Commission qui sera chargée avec des représentants du contrôle ministériel de vérifier les diverses opérations effectuées jusqu'ici.

La Cour de cassation rejette les pourvois formés dans l'affaire de la banque Petyt

La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de prononcer le rejet général des pourvois formés par MM. Dewaet, Petyt, Thomas et autres, de la Banque Petyt, affaire déjà jugée à Dunkerque et à Douai.

Le conseiller rapporteur était M. Fernand Roux. Les avocats qui ont soutenu le pourvoi de la Banque Petyt étaient Mes Laybé, Cessan, de Sirogne, Nicolaï et Talamon.

Le tirage des Sweepstakes du Luxembourg

Le parlant inconnu fois de Luxembourg, par le poste Radio Luxembourg, un reportage des opérations du tirage des Sweepstakes luxembourgeois, aujourd'hui lundi 26 mars, à partir de 17 heures. Le poste Radio-Luxembourg répétera la liste des numéros gagnants les lundi 26, mardi 27 et mercredi 28, à 23 heures.

Un incendie détruit une mercerie et fait 150.000 fr. de dégâts à Lille

Dimanche, vers 21 heures, un incendie a éclaté dans une mercerie située 12, rue Fénelon et exploitée par M. et Mme De Buck.

Les dégâts sont évalués à 150.000 francs. A cette somme, il faut ajouter 50.000 francs qui se trouvaient dans le tiroir-caisse du comptoir et que les merciers avaient négligé d'enfermer dans leur coffre-fort qui, lui, est intact.

La police a ouvert une enquête, mais la cause de cet incendie n'a pu être établie, personne ne se trouvant dans l'immeuble au moment où le feu s'est déclaré.

DES SILOS A GRAINS SONT INAUGURÉS A BETHUNE

Les grands silos à grains, destinés à recevoir les blés en stockage, que la Fédération agricole du Pas-de-Calais a fait construire à Béthune, ont été inaugurés officiellement hier, par M. Boulinguez, délégué de la Fédération.

Les bâtiments ont été bénits par M. le chanoine Vitu, archiprêtre de Béthune.

PETITES NOUVELLES

— A Marseille, un grand cercle républicain mis à sa disposition, la Solidarité française a donné dimanche, une réunion de propagande. Y ont pris la parole MM. Bonnet, le commandant Magnin, le capitaine Giacomardi et Bérard, qui ont commenté les événements actuels.

— A Paris a été célébré, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, le troisième service solennel à la mémoire des anciens chasseurs cycliste tués à l'ennemi. La messe a été dite par M. l'abbé Chocol, ancien chasseur de ce groupe cycliste. Dans une vibrante allocution, M. l'abbé Hennequin a exalté le sacrifice des glorieux combattants.

— A Rochefort, la liste S.F.I.O. a été élue aux élections municipales complémentaires, avec une moyenne de 1.800 voix, contre 1.600 à celle de l'alliance démocratique et 900 à celle des radicaux et socialistes. Il y avait 3.000 inscrits.

— L'empereur d'Annam a donné une soirée au palais Andich, brillamment illuminé, à l'occasion de son mariage. La salle des fêtes du palais où les uniformes et les robes brodées des mandarins et les danses annamites mêlaient leurs or et leurs vives couleurs, offrait un aspect féerique.

— A la demande de l'épiscopat français, le Saint-Père a nommé commandeur de St-Grégoire le général M. Henri Bovendy, sénateur de l'action catholique française.

Pour acheter ou pour louer vraiment pratique est de se une propriété, le seul moyen servir des annonces du *Journal de Roubaix*.

Ben Jonson

Ben Jonson est au temps d'Elisabeth et de Jacques Ier le poète qui seul peut rivaliser avec Shakespeare pour la vigueur du génie et la variété des œuvres. Tragédies classiques dont le sujet est emprunté à l'histoire romaine, *Séjan* (1603) et *Catilina* (1611) ; comédies, les unes spécialement anglaises, les autres d'une portée plus générale, comme *Le Volpone* (1605) qui, francisé l'année dernière, obtint un si grand succès sur le théâtre parisien ; odes, satires, pastorales, bref tout un monde de créations d'une puissante originalité, sinon d'un goût toujours irréprochable, lui assure l'immortalité.

Mais de cet amas de richesses littéraires, il n'est aucunement question dans l'ouvrage que nous venons de lire. Il appartient à la catégorie déjà bien démodée des biographies dites romancées ainsi que l'indique le sous-titre : l'aventureuse existence de Ben Jonson (1).

Et en effet c'est la vie privée du poète qui nous est contée par M. B. Steel, sur un ton décapé et désinvolte, avec une verve qui ne se lasse pas de couler à larges flots, et une absence de convictions presque complète poussée parfois jusqu'aux limites où commence le cynisme, sans toutefois les dépasser.

Au physique Ben Jonson est une manière de Falstaff : bedaine encombrante tel le nez de Cyrano ; tête énorme rudement taillée comme dans un bloc de grain rebelle, couronne de cheveux hirsutes, fendue par une large bouche faite pour vider en bâte et en vastes quantités hanaps et brocs de bière, ou bien pour vomir menaces, injures et propos de soudard, il était aux antipodes des courtisans maniérés qui tenaient le haut du pavé londonien. Au moral, un orgueil effréné et un aplomb que rien ne désarçonne, un manque déplorable de bonne tenue et d'éducation élémentaire, une ambition démesurée et un mépris sans bornes pour tout ce qui n'était pas lui. Un tel homme était né pour courir toute sorte de hasards et il ne s'en est pas fait faute. Son premier duel a pour théâtre les Pays-Bas en révolte : soldat de l'armée anglaise de secours, il tue le marquis espagnol don Juan de Sanguemaldo sans avoir appris à manier la rapière. Du coup le voilà célèbre !

De retour à Londres il se découvre la vocation d'acteur et il y excelle. Il fait valoir dans leur plénitude les personnages que crée son émule Shakespeare, avec qui d'ailleurs il entretient de cordiales relations. Mais son humeur intraitable le met aux prises avec le comédien Gabriel Spenser : deuxième duel, après lequel, meurtrier de son camarade, il est marqué au pouce du fer rouge et jeté en prison, sauf à être libéré à court intervalle par on ne sait quelle influence occulte.

Car ce terrible ferrailleur a capté la faveur du monde londonien grâce au succès de ses pièces de théâtre. Bien plus il est choyé à la Cour, il fraie avec Jacques Ier et le haute gentilhommerie. Pour les réjouissances royales il compose des *masks*, ballets-féeries, mélanges de poésie, de chant, de musique et de danse dont les rôles empruntés à la mythologie sont tenus par des seigneurs et des dames du plus noble lignage, enchantés de se produire dans des travestis d'une rare somptuosité. Pour la rançon de son génie, Ben est atteint d'un double mal très répandu à son époque et dans sa nation. Il a des accès de spleen auxquels il ne fait diversion que par des beuveries rabelaisiennes.

M. B. Steel étale non sans complaisance ces scènes sur lesquelles mieux vaut glisser qu'appuyer. Son tort est de nous montrer surtout les ombres de la vie londonienne à la fin du XVIe, à l'aube du XVIIe siècle. Il eût mieux fait de corriger le réalisme de ses tableaux en ouvrant quelques perspectives sur ses aspects de grandeur et d'héroïsme. Il n'avait que l'embarras du choix, tant la Renaissance anglaise en fournit de magnifiques exemples. Mais le public hélas ! a des goûts que sont trop enclins à satisfaire, des deux côtés de la Manche, ceux qui veulent forcer la renommée à les porter sur ses ailes.

L...

(1) Chez Firmin Didot, traduction de T. Odier.

LA RIXE MORTELLE D'HONNECOURT

Nous avons relaté hier qu'en cours d'une rixe survenue entre deux ouvriers agricoles, un Polonais, nommé Dzius, porta des coups de poinçon à son compatriote, Stéphan Jonkowski. Le blessé ne tarda pas à succomber.

Après une descente, le Parquet composé de MM. Truffier, juge d'instruction ; Lemaître, greffier ; Pottier, substitut de M. le Procureur de la République, l'autopsie fut pratiquée par le docteur Terrial, médecin légiste.

Dzius a été écroué à la maison d'arrêt.

Un demi-fou blesse sérieusement d'un coup de fusil un paisible jardinier, à Warneton (Belgique)

M. Paul Leclercq, épicier au hameau du Bizet, commune de Warneton (B.), se trouvait dimanche, vers 10 h. 30, dans son jardin quand, tout à coup, une détonation retentit.

M. Leclercq, atteint par une charge de plombs, rentra chez lui et fit venir un docteur qui, après l'avoir soigné, le fit conduire à l'hôpital d'Ypres.

Peu après, la gendarmerie commença son enquête. Elle apprit qu'un voisin de M. Leclercq, un nommé Carton, âgé de 40 ans, avait été vu à la lucarne de son grenier, épaulant un fusil de chasse.

Une perquisition eut lieu chez Carton et, en effet, on trouva un fusil de chasse qui venait d'avoir servi. Carton ne fit d'ailleurs pas de difficultés pour reconnaître les faits, mais il lui fut impossible d'en indiquer le motif.

Carton a déjà été interné pour débilité mentale et on suppose que, repris momentanément par sa maladie, il accomplit ce geste que rien n'excuse.

Carton a été mis à la disposition du Procureur du Roi, à Ypres.

— Une auto conduite par M. Jean Reyns, 23 ans, boulanger à Cassel, dans laquelle avaient pris place Mlles Marguerite Rat, 27 ans, et Jeanne Maeaux, 24 ans, est entrée en collision avec un camion et se renversa. Mlle Jeanne Maeaux a été tuée sur le coup et les deux autres occupantes ont été très grièvement blessées.

- L'ARMÉE ITALIENNE... S'HABILLE -

LA NOUVELLE TENUE DE L'ARMÉE ITALIENNE (Photo Keystone).

Roubaix

Aujourd'hui, lundi 26 mars :

Aujourd'hui, saint Emmanuel ; demain, sainte Lydie.

Soleil: Lever, 5 h. 45; coucher, 18 h. 00.

Lune: Premier quartier du 29; pleine le 31.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 82, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

Bains Municipaux: Piscine et Baignoires: de 6 h. à 11 h. 30.

Concert de la Concordia-Harmonie et de l'Union Sportive roubaisienne: à 20 h., à l'Hippodrome-Théâtre.

Aucun incident politique ne s'est produit hier dans le Centre

On sait que dimanche 18 mars, des incidents assez violents avaient mis aux prises, Grand'Place, vers 13 h., des vendeurs de journaux et tendances politiques opposées. Pour éviter le retour de semblables bagarres, l'Administration municipale a pris un arrêté interdisant la vente des journaux sur le Grand'Place et dans les rues adjacentes. Cet arrêté a été mis en vigueur hier et, pour le faire respecter, des forces assez importantes de police et de gendarmerie, dirigées par M. Malot, commissaire central par intérim et le capitaine Le Vallée, de la gendarmerie, s'étaient portées aux points stratégiques.

Elles n'eurent point à intervenir et tout se passa dans le calme. Il y eut bien des camelots pourtant, mais qui se cantonnèrent dans les limites permises.

Signalons pourtant que vers 13 h., un cortège composé d'une centaine de personnes appartenant à l'Action Française, se forma rue de l'Hospice. Ce cortège descendait la rue de la Gare vers la Grand'Place, au pas cadencé, puis arrivé à hauteur de la rue du Général-Sarrail, il fit demi-tour et remonta la rue de la Gare jusqu'à la hauteur de la rue Nationale, où il se disloqua.

Il y eut bien, de-ci, de-là, quelques coups de sifflets, mais aucun incident ne se produisit.

Toutefois, une autorisation étant nécessaire pour le formation d'un cortège, M. Eugène Fristch, âgé de 28 ans, domicilié 73, avenue Poincaré, à Marcq-en-Barœul, chef-commissaire à l'Action Française, qui s'est déclaré responsable de cette manifestation, fera l'objet d'un procès-verbal.

Hello Flipo. - Voir dernière page, Loterie.

Au sujet de la visite du général Niessel

Roubaix à l'origine des Ecoles de perfectionnement des sous-officiers

Les Ecoles de perfectionnement des sous-officiers de réserve de Roubaix, ont déjà été données comme modèles à plus d'un titre et en maintes occasions. La visite que doit leur faire demain mardi 27 mars, M. le général Niessel, attire de nouveau l'attention sur elles.

A cette occasion, nous sire ons à signaler que, dès avant-guerre, notre ville a possédé l'une des plus vieilles — et peut-être la plus vieille — des Ecoles de sous-officiers.

Mise sur pied en 1913 par initiative du commandant Victor Desgatures, l'Ecole d'instruction des sous-officiers de réserve et de l'armée territoriale de Roubaix et des environs a tint sa première réunion le dimanche 25 janvier 1914. La conférence d'inauguration fut faite par le lieutenant-colonel Lévi, du 110e R.I., en présence du général Lebas, gouverneur de Lille.

Les séances d'instruction en salle se succédèrent régulièrement un dimanche par quinzaine. Le dimanche 29 mars 1914, M. le maréchal Franchet d'Esperey, alors général commandant le 1er corps d'armée, accompagné du général Lebas, fit à l'Ecole de Roubaix, l'honneur d'une visite et témoigna une entière satisfaction de son inspection à « la première institution de ce genre en France..., imitée et quelques rares grands centres comme Lyon, Bordeaux, Rouen... »

Vinrent ensuite les exercices sur le terrain. Celui du dimanche 5 juillet 1914 eut comme théâtre le Parc Barbieux et le Bois de La Fontaine; celui du 19 juillet, la route de Mouvaux, en Nord du château Veissier. Un troisième exercice était annoncé pour le 23 août....

Le 25 avril 1921 étaient le général Duffieux, inspecteur général de l'infanterie et le général Bocquet, commandant le 1er corps d'armée. A cette occasion, on signalait que les Ecoles de Roubaix étaient les premières à recevoir la visite d'un membre du Conseil supérieur de la guerre.

C'est par les Ecoles de perfectionnement de Roubaix que, le 20 mars 1932, le général Picin, nouveau commandant du 1er corps d'armée commençait à prendre contact avec les sous-officiers de ce régiment il procéda lui-même, ce jour-là, à la remise du drapeau des S.O.R. de Roubaix.

Le 29 mai 1933, lors d'un exercice, sur terrain, des sous-officiers de notre ville en collaboration avec un avion des « Ailes Roubaisiennes », le général Picin commandant la 1re région arrivait en inspecteur.

La visite de M. le général Niessel, grand chef des S.O.R. et ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, doit continuer cette brillante série.

***

Il est rappelé que seules les cartes numérotées donneront droit à une place réservée pour la conférence du général Niessel. Les membres du Cercle militaire sont priés de les retirer à leur permanence, 72, rue de la Gare, le lundi 26 mars, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., les sous-officiers de réserve au Café Bellevue, de 16 h. à 20 h.

Réunion des commissaires délégués parmi les brancardiers secouristes et les sous-officiers de réserve, ce soir lundi 26 mars, à 19 h., Café Bellevue.

PÉLICAN-VIGUEUR

surtout quand on boit la « DOUBLE-BOCK PÉLICAN », forte brune, la moins chère pour sa qualité. En vente partout. 4

Une heureuse initiative dans la Mutualité

Les sociétés de secours mutuels si nombreuses et si florissantes dans notre ville de Roubaix, poursuivant avec une sage et prudente méthode leur but constant, qui est de soulager, par l'effort commun de tous leurs adhérents dans toutes les périodes difficiles de l'existence. C'est ainsi qu'est vu le jour, les unes après les autres et en fur et à mesure de l'extension de l'idée mutualiste dans les masses, les caisses de secours maladies, les caisses de maternité, de réassurances, de pharmacie, d'assurance au décès, etc., jusqu'à présent toutefois, n'avait pas été abordé le problème du risque chirurgical. Il n'est pas besoin d'insister sur les conséquences redoutables qu'autrefois trop fréquemment dans les foyers modestes, l'éventualité de l'intervention chirurgicale dont l'urgence s'imposa, en ajoutant une angoisse morale de la maladie, souvent dangereuse pour la vie même, les graves soucis matériels qui le rendent encore plus pénible à supporter. Cet état de choses ne pouvait laisser insensibles tous ceux qui ont à cœur de s'entr'aider les uns les autres dans la dignité et l'indépendance; et la question fut très sérieusement mise à l'étude.

Grâce à la collaboration amicale et généreuse du Syndicat médical de Roubaix et à la bonne volonté évidente de tous, une solution très heureuse n'a pas tardé à se faire jour et tout récemment vient de se constituer parmi plusieurs grandes sociétés mutualistes de notre ville, et notamment au sein de l'Union des sociétés de secours mutuels et de retraite de Roubaix et ses cantons, dont le siège est ici, boulevard Gambetta une « Caisse Mutuelle Chirurgicale » qui a pour but précis de faire d'une part, profiter ses adhérents, en cas d'intervention chirurgicale, de tarifs spéciaux très réduits, et de leur rembourser d'autre part, en échange d'une cotisation modique (1 fr. par mois), une partie des frais opératoires.

Encore les promoteurs de cette idée ne voient-ils dans les résultats acquis à ce jour qu'un premier pas vers une réalisation plus large, d'autres avantages divers dans cet ordre d'idées.

Peuvent adhérer à cette caisse, non seulement les membres eux-mêmes des sociétés de secours mutuels affiliées à l'Union, mais encore leurs ascendants et descendants directs habitant sous le même toit. C'est dire tout l'intérêt qu'elle ne saurait manquer de présenter pour tous les mutualistes prévoyants et il n'est pas douteux qu'ils viendront en très grand nombre s'inscrire, par une rapide adhésion, tous les avantages que peut leur apporter ce nouvel organisme.

La Caisse Mutuelle Chirurgicale de l'Union des sociétés de secours mutuels et de retraites de Roubaix et ses cantons a son siège, 46, boulevard Gambetta, à Roubaix, où l'on peut obtenir tous les renseignements désirables à ce sujet.

CHAUSSEZ-VOUS chez BOUGAUD. Accueil aimable. Choix immense. Qualité garantie et « Priomodie », 3, r. F.-Motteau

L'assemblée générale de la Ligue féminine d'Action catholique française

La Ligue féminine d'Action catholique française, section de Roubaix-campagne, a tenu, dimanche après-midi, au Central Ciné-Théâtre, son assemblée générale.

La réunion était présidée par M. l'abbé Lemaire, aumônier, entouré de MM. les abbés Decock, curé de Saint-Martin à Croix, et Derville, curé de Saint-Joseph à Hem.

Mme DELCOURT-CUVELIER, présidente diocésaine, loue l'œuvre réalisée à Roubaix par les ligueuses, puis elle rappelle à l'assemblée les grandes consignes de la Ligue telles qu'elles ont apparu au récent congrès à Paris. On aura une idée de l'importance de la Ligue quand on saura que pour le diocèse, elle compte 65.720 adhérentes, soit 6.800 de plus que l'année dernière; 161 comités, soit 25 de plus que l'année précédente. Il y a enfin quatre diocésaines.

Après avoir admirablement défini l'action de la prière, Mme la Présidente diocésaine termina par un magnifique appel à l'apostolat et une exhortation à suivre les récentes directives énoncées par les cardinaux et évêques du pays.

Ensuite, Mme LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL n'AROMBESSEMENT remercia les personnes des divers cantons de la ville d'être venues à l'assemblée. Le rapport donna un aperçu impressionnant de l'activité de la Ligue.

AU SUJET DE LA MORT DU ROI ALBERT Ier

Le Roi Albert Ier est décédé le 17 février. Il était né en 1875; il est monté au trône en 1909; il est mort à l'âge de 59 ans et la durée de son règne est de 25 ans. Si on additionne ces chiffres, on obtient comme total: 2.008, qui divisé par 2 donne 1004; les deux derniers chiffres de 1934, divisés par 2 donnent 17. Ainsi, le Roi est mort le 17 du deuxième mois de 1934.

Il ne faut voir en cela qu'une simple coïncidence.